



**L'avocate inscrite au Barreau du Cameroun Me Dominique Fousse, s'insurge contre la décision de Samuel Eto'o, de licencier Liliane Mbog Binyet, de son poste chef du département marketing et responsabilité sociale de la fédération camerounaise de football, soupçonnée de malversations financières.**

Pour Me Dominique Fousse, le sacro-saint principe de la présomption d'innocence de Mme Liliane Mbog Binyet n'a pas été respecté et la désormais ex employée de la FECAFOOT a été jetée à la vindicte populaire.

«J'ai appris avec stupéfaction, par communiqué de presse de la FECAFOOT, le licenciement de ma cliente Madame Liliane MBOG BINYET ci-devant Chef du Département Marketing et RSE de cette institution. Dans le communiqué du président de la FECAFOOT publié le 5 mai 2022, ma cliente, en repos maladie depuis plusieurs semaines, situation dont est informée la FECAFOOT, est traitée de fugitive et mise en demeure de restituer les clés de son bureau sous 72h.

C'est l'occasion d'indiquer que ma cliente, dont je défends les intérêts depuis deux mois au regard de la dégradation de sa situation professionnelle au sein de la FECAFOOT -depuis l'arrivée de l'exécutif dirigé par Monsieur Samuel Eto'o, - était jusqu'à date sous le coup d'une mise à pied de son employeur -depuis le 10 mars

2022-, et ne peut donc être accusée d'abandon de poste.

Il est important de rappeler que ma cliente a été régulièrement recrutée par appel à candidature international en avril 2020 à la FECAFOOT, où ses états de service sont éloquentes : la relance de la dynamique des réseaux sociaux en collaboration avec le département de la communication ; l'assainissement des relations de partenariat avec les sponsors titres Orange Cameroun, SABC et le Coq Sportif. C'est notamment à elle que l'on doit la version brand du championnat de football féminin baptisé Guinness Super League et le retour de MTN dans le football professionnel. On ne saurait oublier le PAD, l'API, Camairco, Chanas Assurances et les annonceurs étrangers Santader, Sodiamac, Qnet, 1 XBET Afrique, Arauco...Au total un peu plus d'un milliard huit-cent millions de FCFA de 2021 à 2022 à injecter dans le football camerounais !!!

Conscient de la valeur morale et éthique de cette grande professionnelle, son employeur a engagé des discussions autour d'une négociation de séparation à l'amiable. Ces entre-faits sont les dernières nouvelles que nous avons jusqu'à la publication de ce communiqué...

Les accusations ainsi publiquement formulées contre cette employée au parcours irréprochable et à la conscience professionnelle jamais prise à défaut et à la rectitude morale prouvée, nuisent considérablement à son image et nous obligent à défendre l'honneur et la considération de ma cliente jusqu'au bout.

Cet épisode, le dernier d'une saignée des cadres en poste avant le 11 décembre 2021, révèle la gestion catastrophique des ressources humaines de la FECAFOOT, où de simples soupçons constituent une présomption de culpabilité et un motif de licenciement sans autre forme de procès.

Nous nous réservons le droit de porter cette affaire devant toute institution compétente afin que le droit soit dit et que la vérité et la justice triomphent.»

---